



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Le Crédit Agricole et l'espace régional

A. Gueslin

Citer ce document / Cite this document :

Gueslin A. Le Crédit Agricole et l'espace régional. In: Économie rurale. N°118, 1977. Le devenir de l'espace rural - première partie. pp. 24-32;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.2477>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_118_1_2477

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

The credit agricole and regional space - The purpose of this article is to study a little-known aspect of the Crédit Agricole — its regional aspect. The surveys published so far are mainly interested in the global aspect or in a geographically limited whole. The writer attempts to demonstrate the importance of rural areas in the gathering of their funds. He demonstrates, with several indicators, that agricultural factors have an importance in the internal distribution of deposits. By using the method of localization quotients he shows a certain geographical concentration of their funds compared with the banking sector.

The writer then considers the employment of these funds. The Crédit Agricole's role in farming areas is obvious because it is specified in its statutes which underwent a slight modification in 1971. The geographical concentration is even clearer. The Gini index reaches 0.517. The writer shows that loans seem to increase the richer the agricultural possibilities of the region. Globally this static approach shows that the traditional cleavage between farming France and industrial France still exists. In view of the available statistics the writer cautiously concludes that the Crédit Agricole has little effect on compensation. Finally, he raises the question of regional growth and the discrepancies to which it gives rise. He shows that poor farming areas have developed the Crédit Agricole. A synthetic graph enables this phenomenon to be explained by competition between banks which may well be more active in dynamic agricultural regions. The graph also shows that there are more deposits in town areas. In conclusion the writer considers the future. In 1974 the Crédit Agricole declined in comparison with the banking sector. He asks the question without being able to give an answer for the moment.

Résumé

Cet article a pour but d'étudier un aspect peu connu du Crédit Agricole : l'aspect régional. Les études publiées jusqu'à présent s'intéressent surtout à l'aspect global ou à un ensemble géographiquement limité. L'auteur tente de montrer l'importance des régions rurales dans la collecte de l'organisme. Il démontre à l'aide de plusieurs indicateurs que les facteurs agricoles ont une influence dans la répartition interne des dépôts de fonds. En utilisant la méthode des quotients de localisation, il démontre une certaine concentration géographique de la collecte comparativement au secteur bancaire.

L'auteur se place ensuite au niveau des emplois. L'engagement du Crédit Agricole en milieu rural est évident puisqu'il s'explique par les statuts, légèrement modifiés d'ailleurs en 1971. La concentration géographique est plus nette : le coefficient de Gini s'élève à 0,517. L'auteur montre que les prêts semblent augmenter en fonction de la richesse agricole de la région considérée.

Au total, cette approche statique montre la permanence du clivage traditionnel entre la France rurale et la France industrielle. Compte tenu des statistiques disponibles, l'auteur conclut avec prudence au faible rôle de compensation joué par le Crédit Agricole.

Enfin, il pose le problème de la croissance régionale et des disparités qu'elle engendre. Il démontre que les régions rurales pauvres ont connu un développement au niveau du Crédit Agricole. Un graphique synthétique permet d'expliquer ce phénomène par la concurrence bancaire qui serait plus vive dans les régions agricoles dynamiques. Le graphique montre également que la collecte en milieu urbain connaît une certaine croissance.

En conclusion, l'auteur s'interroge sur l'avenir. En 1974, le Crédit Agricole a connu une régression comparativement au système bancaire : quelle est la nature du phénomène ?

LE CREDIT AGRICOLE ET L'ESPACE REGIONAL

André GUESLIN

Cet article (*) a pour but d'étudier un aspect peu connu du Crédit Agricole : l'aspect régional. Les études publiées jusqu'à présent s'intéressent surtout à l'aspect global ou à un ensemble géographiquement limité. L'auteur tente de montrer l'importance des régions rurales dans la collecte de l'organisme. Il démontre à l'aide de plusieurs indicateurs que les facteurs agricoles ont une influence dans la répartition interne des dépôts de fonds. En utilisant la méthode des quotients de localisation, il démontre une certaine concentration géographique de la collecte comparativement au secteur bancaire.

L'auteur se place ensuite au niveau des emplois. L'engagement du Crédit Agricole en milieu rural est évident puisqu'il s'explique par les statuts, légèrement modifiés d'ailleurs en 1971. La concentration géographique est plus nette : le coefficient de Gini s'élève à 0,517. L'auteur montre que les prêts semblent augmenter en fonction de la richesse agricole de la région considérée.

Au total, cette approche statique montre la permanence du clivage traditionnel entre la France rurale et la France industrielle. Compte tenu des statistiques disponibles, l'auteur conclut avec prudence au faible rôle de compensation joué par le Crédit Agricole.

Enfin, il pose le problème de la croissance régionale et des disparités qu'elle engendre. Il démontre que les régions rurales pauvres ont connu un développement au niveau du Crédit Agricole. Un graphique synthétique permet d'expliquer ce phénomène par la concurrence bancaire qui serait plus vive dans les régions agricoles dynamiques. Le graphique montre également que la collecte en milieu urbain connaît une certaine croissance.

En conclusion, l'auteur s'interroge sur l'avenir. En 1974, le Crédit Agricole a connu une régression comparativement au système bancaire : quelle est la nature du phénomène ?

THE CREDIT AGRICOLE AND REGIONAL SPACE

The purpose of this article is to study a little-known aspect of the Crédit Agricole — its regional aspect. The surveys published so far are mainly interested in the global aspect or in a geographically limited whole. The writer attempts to demonstrate the importance of rural areas in the gathering of their funds. He demonstrates, with several indicators, that agricultural factors have an importance in the internal distribution of deposits. By using the method of localization quotients he shows a certain geographical concentration of their funds compared with the banking sector.

The writer then considers the employment of these funds. The Crédit Agricole's role in farming areas is obvious because it is specified in its statutes which underwent a slight modification in 1971. The geographical concentration is even clearer. The Gini index reaches 0.517. The writer shows that loans seem to increase the richer the agricultural possibilities of the region. Globally this static approach shows that the traditional cleavage between farming France and industrial France still exists. In view of the available statistics the writer cautiously concludes that the Crédit Agricole has little effect on compensation. Finally, he raises the question of regional growth and the discrepancies to which it gives rise. He shows that poor farming areas have developed the Crédit Agricole. A synthetic graph enables this phenomenon to be explained by competition between banks which may well be more active in dynamic agricultural regions. The graph also shows that there are more deposits in town areas. In conclusion the writer considers the future. In 1974 the Crédit Agricole declined in comparison with the banking sector. He asks the question without being able to give an answer for the moment.

(*) L'article qui suit fait la synthèse de la dernière partie d'un mémoire de diplôme d'études supérieures de sciences économiques soutenu devant l'Université de Nancy II, le 18 octobre 1974. Ce mémoire a été dirigé par le professeur F. Guyot que nous tenons à remercier.

L'auteur, diplômé d'études supérieures de sciences économiques et agrégé d'histoire, prépare actuellement un doctorat d'Etat de sciences économiques sur les sols ruraux et un doctorat d'Etat d'histoire sur le Crédit agricole.

Le Crédit agricole connaît un développement important depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Son dynamisme peut être apprécié à travers la collecte qui constitue actuellement 90 % des ressources de l'organisme. Les liquidités, moteur de cette croissance, constituent 80 % de la collecte. Le Crédit agricole a pu élargir sa place sur le marché au détriment du Trésor et des Caisses d'épargne : il collecte près de 15 % des liquidités nationales.

La croissance des prêts a été parallèle. A la faveur de la réforme de 1971, le Crédit agricole s'est ouvert au monde rural. Il a vocation pour revitaliser les campagnes françaises en leur donnant une infrastructure moderne, en y développant des industries gravitant autour de l'agriculture, en aidant le tourisme rural. Conjuguant des avantages institutionnels et une politique d'expansion active, le Crédit Agricole est devenu l'un des premiers établissements bancaires français.

L'étude d'un tel établissement peut se faire classiquement par l'approche globale. Mais l'approche spatiale utilisée ici permet d'interpréter en profondeur l'action du Crédit agricole.

LES REGIONS AGRICOLES APPORTENT UNE GRANDE PARTIE DE LEURS DISPONIBILITES AU CREDIT AGRICOLE

Compte tenu des statistiques disponibles, les encours de dépôts de fonds (1) sont utilisés plutôt que les emprunts dont l'étude, trop longue, mènerait à des conclusions similaires.

La répartition régionale des fonds collectés

Le Crédit agricole a deux grandes zones de collecte :

— l'Ouest et le Centre-Ouest (Bretagne, Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) avec 26 % de la population française, fournissent 39 % des dépôts,

— le Sud-Est (Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur-Corse) avec 16 % de la population, en fournit 18 %.

A l'inverse, les zones de faiblesse correspondent au Nord et surtout à l'Est (Lorraine, Alsace, France-Comté) : rassemblant 9,4 % de la population, leur part relative au sein du Crédit agricole n'est que de 6 %.

Un premier indicateur régional

$$I_1 = \frac{D_{j.t}}{D_t} / \frac{P_{j.t}}{P_t}$$

— $D_{j.t}$ et $P_{j.t}$ sont respectivement les encours de dépôts et la population de la j dans l'année t .

— D_t et P_t sont les montants globaux des dépôts et de la population dans l'année t .

(1) Dans les dépôts de fonds, le Crédit Agricole retient les dépôts à vue, les comptes sur livrets, les comptes courants, les comptes à terme.

Une remarque d'ordre méthodologique

Alors que la répartition régionale interne restait stable, le Crédit agricole connaissait en 1974 une régression inattendue par rapport au système bancaire. Aussi, par souci d'homogénéité, plutôt que d'actualiser les statistiques de 1974 (quitte à apprécier ensuite l'évolution et sa nature), les chiffres primitifs ont été maintenus car ils reflètent une situation d'apogée.

Trois hypothèses :

Les trois hypothèses suivantes sont à vérifier :

— le Crédit agricole, malgré une certaine évolution, collecte une grande partie des fonds du milieu rural (à cette hypothèse se greffent plusieurs sous-hypothèses concernant à la fois le sens de l'évolution générale et le problème des disparités actuelles),

— l'établissement reste la banque privilégiée de l'agriculture malgré les inégalités régionales,

— le rôle de compensation, vocation primitive de l'organisme, est très peu apparent.

La croissance régionale, ses limites et son évolution sont ensuite étudiées.

L'indicateur est supérieur à 1 dans les régions où l'implantation du Crédit agricole est plus que proportionnelle à la population : régions rurales et agricoles comme le Limousin (1,79) et le Poitou-Charentes (1,90), mais également régions à économie variée comme Rhône-Alpes (1,15).

Le Crédit agricole a une implantation relativement faible dans les régions où le coefficient est inférieur à 1 : Haute-Normandie (0,83), Lorraine (0,56), d'Alsace (0,52), Nord (0,39) et Région parisienne (0,29), grandes régions urbaines et industrielles. Pour l'Alsace et une partie de la Lorraine, il faut noter la concurrence du Crédit agricole libre, historiquement puissant dans ces régions.

Un deuxième indicateur régional

$$I_2 = \frac{D_{j.t}}{D_t} / \frac{A_{j.t}}{A_t}$$

— $A_{j.t}$ est le nombre d'actifs agricoles en j dans l'année t .

— A_t est le nombre total d'actifs agricoles dans l'année t .

Par rapport à la première cette série connaît une plus grande dispersion : l'intervalle de variation passe de 1,5 à 3,95 et l'écart-type de 0,207 à 0,823. En fait, ceci est surtout dû au biais que provoque la prise en compte de la Région parisienne. Le coefficient exceptionnel de cette région (4,58) s'explique par la politique de collecte menée par le Crédit agricole en milieu urbain.

L'indicateur I_2 permet de mieux apprécier la réalité agricole régionale. Les forts coefficients correspondent à des régions où l'agriculture est de type spéculatif, qu'elle soit ou non l'activité régionale dominante : Champagne (1,73), Provence-Côte d'Azur-Corse (1,67), Picardie (1,46). Les régions urbaines et industrielles ont un coefficient voisin de 1. Seule l'Alsace garde un coefficient faible (0,63). De faibles coefficients dans les régions Midi-Pyrénées (0,71) ou Aquitaine (0,79) peuvent s'expliquer par la phase d'investissements de leur agriculture. Le facteur agricole semble donc jouer un rôle dans la répartition des dépôts.

Des calculs de corrélation

L'utilisation de calculs de corrélation permet de compléter l'étude. La liaison entre l'encours des dépôts de fonds et la population régionale est faible ($r = 0,408$ avec un degré de confiance de 10 %). Par contre, la corrélation entre les dépôts et le nombre d'exploitations est plus forte ($r = 0,749$ avec un degré de confiance de 34 %). L'utilisation de la surface agricole utile (SAU) ou du revenu brut d'exploitation (RBE) a donné des résultats moins satisfaisants.

Ainsi la répartition interne de la collecte ne peut s'expliquer par une seule cause, mais il faut retenir le rôle des variables agricoles. La comparaison avec le système bancaire devrait permettre de vérifier l'hypothèse.

Crédit agricole et système bancaire

La carte du montant relatif des dépôts montre que les régions de forte implantation où la part du Crédit agricole dépasse 30 %, sont toutes des régions rurales fortement agricoles : Poitou-Charentes, Limousin, Centre, Champagne-Ardennes, Midi-Pyrénées, Auvergne, Basse-Normandie et Bretagne. Dans les régions jouissant d'une infrastructure industrielle et commerciale importante, la part relative est moindre.

L'utilisation de quotients de localisation permet de comparer le « poids » occupé par une région dans les dépôts du Crédit agricole au « poids » occupé par la même région dans le total des dépôts bancaires :

$$I_3 = \frac{S_{ij}}{N_i} / \frac{S_j}{N}$$

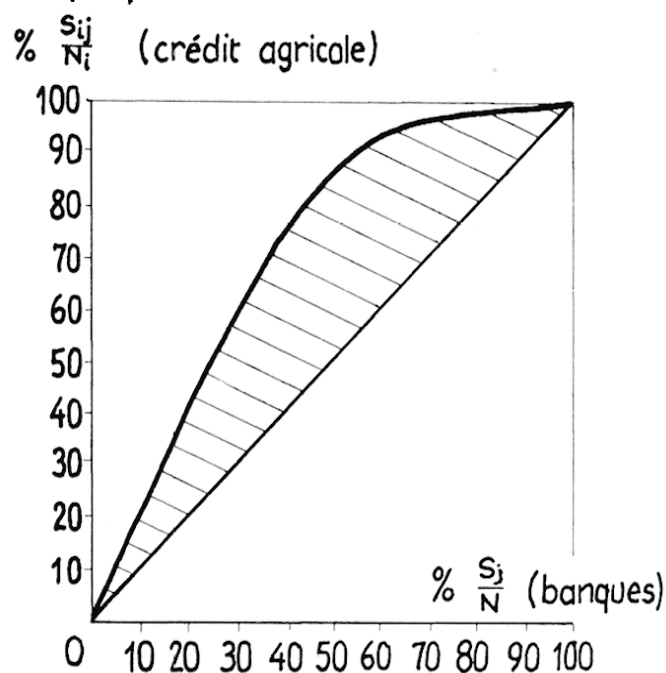
- S_{ij} : dépôts de fonds au Crédit Agricole dans la région j .
- N_i : total national des dépôts de fonds au Crédit agricole.
- S_j : dépôts bancaires dans la région j .
- N : total national des dépôts bancaires.

Quatre régions ont un quotient inférieur à 1 : il s'agit de la région parisienne (0,15), du Nord (0,70),

de la Lorraine (0,96) et de l'Alsace (0,44). L'implantation est faible.

Les régions de forte implantation ont un coefficient supérieur à 2 : Poitou-Charentes (2,57), Limousin (2,4), Centre (2,23), Champagne-Ardennes (2,15), Auvergne (2,11), Midi-Pyrénées (2,07), Basse-Normandie (2,07), Bretagne (2,03). L'agriculture joue un rôle déterminant dans l'économie régionale. A l'exception de la Champagne, il s'agit de régions de l'Ouest et du Massif Central. Ces résultats impliquent une certaine concentration spatiale mise en valeur grâce à une courbe de localisation (2) :

Graphique 1



L'examen de la courbe et le calcul d'un coefficient de Gini (0,48) nous permettent de constater une certaine concentration des dépôts, même si la faible part de la région parisienne peut biaiser les calculs.

L'utilisation de ces différents outils permet de conclure à la forte implantation du Crédit agricole dans les régions rurales. Bien que la part globale des agriculteurs tende à diminuer, l'étude démontre clairement qu'ils continuent à déposer essentiellement au Crédit agricole. L'étude des prêts devrait confirmer l'implantation de l'organisme.

(2) En partant du quotient le plus élevé, on cumule les S_{ij}/N_i et les S_j/N

LE CREDIT AGRICOLE RESTE FONDAMENTALEMENT UN ETABLISSEMENT DE PRETS A L'AGRICULTURE

La répartition régionale des prêts montre une opposition entre la France de l'Ouest et du Sud (Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc, Provence et Rhône-Alpes) et la France du Massif Central, de l'Est et du Nord (Limousin, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Alsace, Lorraine, Champagne-Ardennes, Région parisienne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie et Nord). Si nous inversons la région de Lyon et le Massif Central, le clivage correspond à l'opposition traditionnelle entre la France rurale pauvre et la France industrielle riche.

Pour affiner l'approche un indicateur a été calculé pour permettre de rapporter les prêts aux principaux bénéficiaires :

$$I_j = \frac{\text{Pr. } j.t}{\text{Pr. } t} / \frac{\text{Nexp. } j.t}{\text{Nexp. } t}$$

- Pr. j.t : encours des prêts de la région j dans l'année t (3).
- Pr. t : encours national des prêts en 1970.
- Nexp. j.t : nombre d'exploitations agricoles dans la région j.
- Nexp. t : nombre total d'exploitations.

Un premier groupe avec des indicateurs compris entre 0,79 et 1,19 rassemble des régions où l'équilibre est réalisé.

Un deuxième groupe avec des indicateurs largement supérieurs à 1 comprend des régions favorisées : Centre (1,38), Champagne (2,17), Picardie (2,60) et Région parisienne (5,10). Avec quelques nuances pour le Centre, il s'agit de régions à l'agriculture de type spéculatif et aux exploitations souvent vastes.

Un troisième groupe rassemble des régions où l'indicateur est nettement inférieur à 1. Il faut mettre de côté l'Alsace (0,67) et la Basse-Normandie (0,69) où le Crédit agricole libre jouit d'une bonne implantation. Pour les autres et en particulier pour le Limousin (0,59) et l'Auvergne (0,74), il s'agit de régions agricoles pauvres, peu dynamiques. S'agit-il d'un comportement des agriculteurs?... d'une politique prudente de l'organisme ?

En outre, les calculs montrent qu'il existe une corrélation assez forte entre l'encours relatif des prêts et

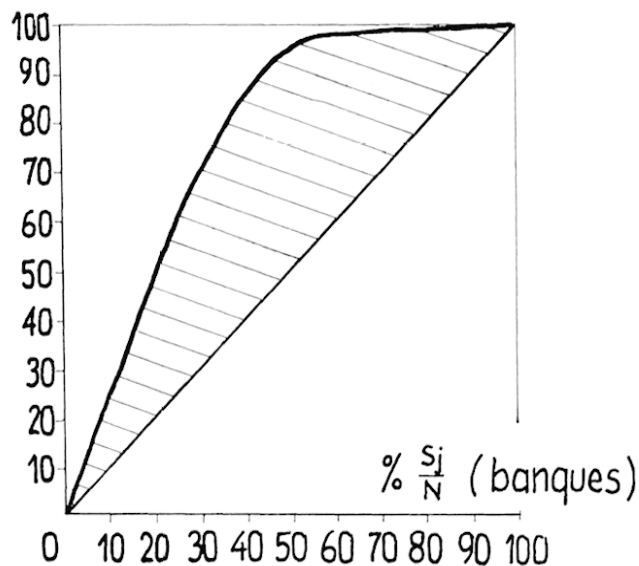
le nombre relatif d'exploitations ($r = 0,774$ avec un degré de confiance de 37 %). La liaison est encore meilleure entre le volume des prêts et le RBE ($r = 0,799$ avec un degré de confiance de 40 %).

Tout ceci confirme des données déjà connues, mais aussi apporte des renseignements de valeur : il semble que le facteur réel compte au moins autant que le facteur personnel dans l'obtention des prêts.

L'étude de la part des prêts du Crédit agricole ne fait que confirmer ces réflexions. La carte montre une très nette opposition entre « France industrielle » et « France rurale ». Dans les régions agricoles, la part de l'établissement est largement supérieure à 40 % des prêts bancaires. Les quotients de localisation définis ci-dessus sont compris entre 1 et 2 dans les régions urbaines et industrielles. Ils sont supérieurs à 2 dans les régions où l'agriculture est importante et spécialement dans les régions riches. Le tracé de la courbe de localisation révèle une concentration géographique supérieure à celle des dépôts ; le coefficient de Gini atteint 0,517.

Graphique 2

% $\frac{S_{ij}}{N_i}$ (crédit agricole)



Au total, les prêts du Crédit agricole sont concentrés dans les régions rurales ; ils semblent augmenter en fonction de la richesse et des potentialités agricoles des régions considérées.

(3) L'année 1970 (t) a été choisie faute de statistiques plus récentes sur le nombre d'exploitations (voir Statistiques et indicateurs régionaux, 1974).

DES MECANISMES DE COMPENSATION INTERREGIONALE PEU APPARENTS

Un des buts primitifs de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) était de réaliser une compensation financière entre caisses « riches » et caisses « pauvres ». Ce rôle de transformation dans l'espace ne peut être apprécié en valeur absolue faute de statistiques.

Toutefois, les dépôts constituant une grande part des ressources et les prêts l'essentiel des emplois, nous avons calculé l'indicateur suivant :

$$I_s = \frac{\text{Pr. jt} \quad \text{Dj. t}}{\text{Pr. t} \quad \text{Dt}}$$

$I_s > 1,1$	Midi-Pyrénées (1,33), Picardie (1,29), Pays de la Loire (1,25), Languedoc-Roussillon (1,22), Lorraine (1,20), Basse-Normandie (1,17), Champagne (1,11).
$I_s \approx 1$	Poitou-Charentes (1,09), Bretagne (1,06), Centre (1), Nord (1), Aquitaine (1), Alsace (1), Franche-Comté (1), Bourgogne (1).
$I_s < 1$	Auvergne (0,88), Rhône-Alpes (0,81), Haute-Normandie (0,80), Provence-Côte d'Azur-Corse (0,73), Région Parisienne (0,64), Limousin (0,60).

Un indicateur supérieur à 1 correspond à des régions où la part relative des prêts est plus importante que celle des dépôts (régions à dominante rurale).

Un indicateur voisin de 1 marque un certain équilibre (économie agricole relativement importante).

Un indicateur inférieur à 1 correspond à des régions qui donnent proportionnellement plus qu'elles ne reçoivent. Il s'agit de régions urbaines et industrielles d'une part, et d'autre part de régions agricoles en déclin (Massif Central).

En additionnant les rangs des régions quant aux dépôts et aux prêts, il est démontré que sept régions (Rhône-Alpes, Provence, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Centre, Bretagne et Pays de Loire) rassemblent 51,6 % des dépôts et reçoivent 51 % des prêts. Cependant, si ces sept régions ne rassemblent que 39,6 % de la population française, elles regroupent 53,1 % des actifs agricoles et fournissent 44 % de la valeur ajoutée de l'agriculture.

Enfin, la corrélation entre répartition des dépôts et des prêts est étroite ($r = 0,896$ avec un degré de confiance de 55,6 %).

Ainsi le rôle de compensation du Crédit agricole n'apparaît guère. Cette conclusion ne repose certes pas sur des statistiques complètes et ne préjuge pas des compensations intrarégionales.

LA CROISSANCE REGIONALE ET SES LIMITES

Nous étudierons la croissance jusqu'en 1973 à la lumière des statistiques actuellement disponibles. A partir des données sur l'année 1974, nous essaierons d'envisager le sens de l'évolution.

Une croissance des dépôts variable

Sur la base de la croissance moyenne annuelle des dépôts de fonds entre 1950 et 1973, les régions qui ont connu les taux les plus forts (supérieurs à 23 %) sont des régions agricoles (Midi-Pyrénées, Limousin, Auvergne, Bretagne), à l'exception de Rhône-Alpes.

Les régions qui ont connu la plus faible croissance (inférieure à 17 %), sont également des régions rurales (Picardie, Centre, Languedoc-Roussillon). Enfin, les grandes régions urbaines et industrielles, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, ont connu une croissance voisine ou même inférieure à la moyenne nationale (19,8 %).

Pour expliquer ces faits, deux indicateurs ont été utilisés : la population régionale et son augmentation entre 1962 et 1968, le nombre d'exploitations entre 1963 et 1970. Des indicateurs plus expressifs auraient été utiles, aucun n'a semblé satisfaisant pour des calculs de croissance ; la plupart sont d'ailleurs récents.

La population

Dans certaines régions dynamiques où la croissance démographique est supérieure à la moyenne nationale, la croissance des dépôts au Crédit agricole connaît une évolution inverse : Haute-Normandie, Alsace, Provence-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Centre. De même, dans plusieurs régions en déclin, la croissance régionale des dépôts est supérieure à la moyenne nationale : Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Bretagne, Bourgogne, Aquitaine, Pays de la Loire, Franche-Comté, Poitou-Charentes.

Le nombre d'exploitations

Le Crédit agricole connaît une forte croissance dans certaines régions « en déclin » : Limousin, Auvergne, Bretagne, Franche-Comté, Bourgogne, Alsace. La relation inverse se vérifie aussi : Haute-Normandie, Basse-Normandie, Provence-Côte d'Azur-Corse, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Picardie. Donc, notre proposition se vérifie dans 12 régions.

Ce fait paradoxal semble difficilement explicable. Une hypothèse serait le fait que la concurrence bancaire se fait plus vive dans les régions « progressives » et inversement plus faible dans les régions « régressives » : les taux de croissance relatifs des banques et du Crédit agricole ont été calculés.

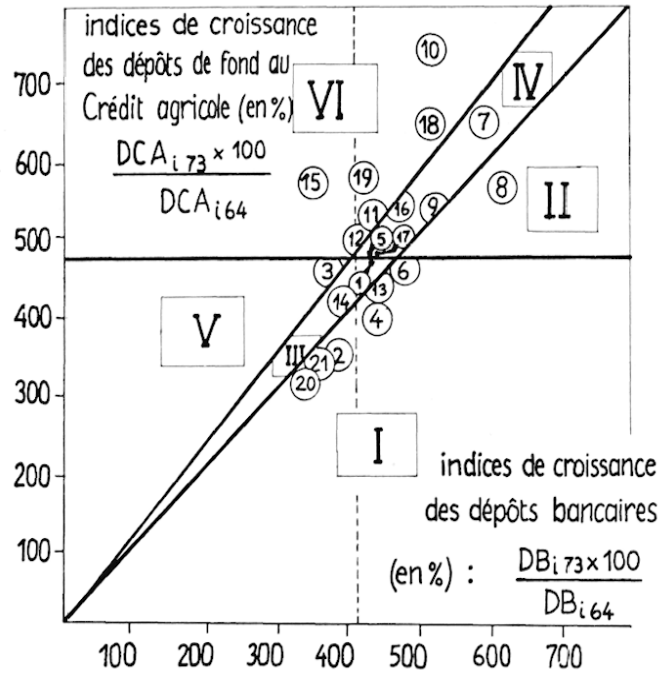
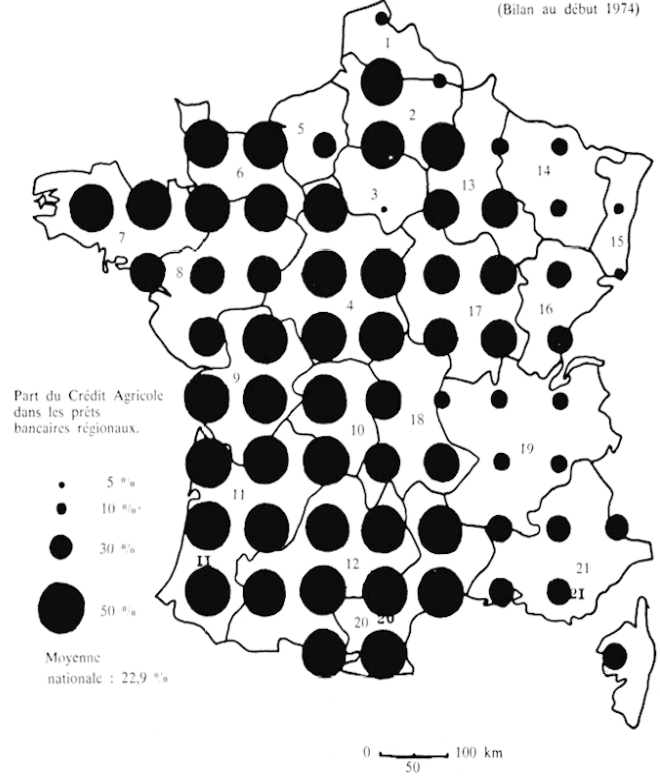
LA PART DES DEPOTS DU CREDIT AGRICOLE DANS LES DEPOTS BANCAIRES

(Bilan au début 1974)



LA PART DES PRETS DU CREDIT AGRICOLE DANS L'ENCOURS BANCAIRE

(Bilan au début 1974)



LISTE DES REGIONS

- | | | |
|-----------------------|-------------------------|---------------------------------|
| 1. Nord. | 8. Pays de la Loire. | 15. Alsace. |
| 2. Picardie. | 9. Poitou-Charentes. | 16. Franche-Comté. |
| 3. Région Parisienne. | 10. Limousin. | 17. Bourgogne. |
| 4. Centre. | 11. Aquitaine. | 18. Auvergne. |
| 5. Haute-Normandie. | 12. Midi-Pyrénées. | 19. Rhône-Alpes. |
| 6. Basse-Normandie. | 13. Champagne-Ardennes. | 20. Languedoc-Roussillon. |
| 7. Bretagne. | 14. Lorraine. | 21. Provence-Côte d'Azur-Corse. |

La droite horizontale a pour ordonnée l'indice moyen de croissance du Crédit agricole ; la droite verticale a pour abscisse l'indice moyen des banques. L'ensemble des points situés sur la bissectrice Ox correspond à des régions dont les indices de croissance des dépôts au Crédit agricole et dans les banques sont les mêmes. Quant à la droite Oy, elle exprime le rapport qui existe entre l'indice moyen de croissance du Crédit agricole et l'indice moyen de croissance des banques.

Les zones I et II correspondent à des régions où les dépôts au Crédit agricole ont connu un indice de croissance inférieur à celui des banques. Dans la zone I, l'indice est également inférieur à l'indice moyen de croissance du Crédit agricole. Dans ces régions, le Crédit agricole a subi une assez vive concurrence bancaire : Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur-Corse, Picardie, Centre, Champagne et Basse-Normandie. Ces régions ont une agriculture riche mais connaissent également un développement soit industriel, soit touristique. L'hypothèse d'une concurrence bancaire plus vive, faite ci-dessus, se vérifie.

La zone II correspond à des régions où les dépôts du Crédit agricole ont connu un indice de croissance supérieur à l'indice national de croissance du Crédit agricole, tout en étant inférieur à celui des banques. Une seule région se trouve dans cette zone : les Pays de la Loire. La concurrence bancaire y est vive mais elle ne s'est pas faite au détriment du Crédit agricole.

Dans les régions où l'indice de croissance des dépôts au Crédit agricole est supérieur à celui des banques, le rapport régional Crédit agricole-banques est inférieur au rapport national.

Dans la zone III, l'indice est inférieur à l'indice national du Crédit agricole. Elle correspond à deux grandes régions industrielles, la Lorraine et le Nord.

La zone IV correspond à des régions où l'indice régional de croissance des dépôts au Crédit agricole est supérieur à l'indice national. Il s'agit de la Haute-Normandie, de la Bourgogne, du Poitou-Charentes, de la Franche-Comté et de la Bretagne. Ce sont des régions relativement dynamiques pour le Crédit agricole ; toutefois, l'écart de croissance avec les banques est inférieur à la moyenne nationale.

Les zones V et VI correspondent à des régions où le rapport régional Crédit agricole-banques est supérieur au rapport national. Ce sont les régions les plus dynamiques.

La zone V où l'indice de croissance régionale est inférieur à l'indice national, compte la seule Région

parisienne. Dans cette région, même si le taux de croissance est relativement médiocre par rapport à l'établissement, le Crédit agricole est très compétitif par rapport aux banques.

La zone VI correspond aux Caisses régionales les plus dynamiques au plan de l'organisme et au plan du système bancaire. Il s'agit des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Alsace, Rhône-Alpes, Auvergne et Limousin. Ce sont également des régions de tout premier plan quant à la collecte bancaire, sauf pour l'Alsace où le Crédit agricole semble mener une politique « agressive ».

L'étude des indices de croissance permet de nuancer : le Crédit agricole connaît une croissance nette dans les régions urbaines et industrielles. Mais l'hypothèse d'une plus grande concurrence bancaire dans les régions dynamiques semble encore vérifiée. Dans certaines régions progressant en population et ayant un nombre d'exploitations diminuant moins fortement qu'ailleurs, la croissance bancaire est supérieure : Provence-Côte d'Azur-Corse, Languedoc-Roussillon, Picardie, Centre, Champagne-Ardenne et Basse-Normandie.

La croissance du Crédit agricole est souvent parallèle à celle du système bancaire : 11 régions sur 21 se trouvent dans le quart Nord-Est du graphique. Ceci confirme que le Crédit agricole devient un établissement comme les autres.

Une croissance relativement uniforme des prêts

Pour les prêts, les écarts de croissance régionale sont moindres. Entre croissance démographique et croissance des prêts, une liaison positive se vérifie dans 13 régions sur 21. L'utilisation du nombre d'exploitations est peu probante.

La construction d'un graphique du même type que le précédent, bien que moins évocateur, est utile. Il révèle que le Crédit agricole connaît une croissance importante dans des régions où il était jusque là peu implanté (Alsace, Lorraine) ou dans des régions qui ont connu dans les années 60 une phase d'investissements actifs (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes). Mais comparativement aux banques, la croissance est faible dans des régions agricoles riches : Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur-Corse, Picardie, Centre, Région parisienne, Basse-Normandie. L'hypothèse précédente semble encore se vérifier. La situation inverse se trouve dans les régions en déclin du Massif Central où la croissance bancaire est supérieure.

En matière de croissance, il faut donc privilégier deux facteurs, d'une part la concurrence bancaire, d'autre part la politique propre à l'organisme.

LES CHANGEMENTS STRUCTURELS AU NIVEAU DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

La place de plus en plus grande de l'épargne liquide

La collecte du Crédit agricole se compose de liquidités et d'emprunts périodiques. Entre 1960 et 1972, la part des ressources liquides a légèrement augmenté puisqu'elle est passée de 75 à 81 % environ du total de la collecte. L'étude de la structure des liquidités montre une diminution de la part relative des dépôts à vue : entre 1960 et 1972, cette part est passée de 70,8 à 42 %. Comparativement aux banques, il ne s'agit pourtant pas d'une régression. Ainsi, sur la période 1952-1972, le taux de croissance annuel moyen des dépôts à vue au Crédit agricole s'est élevé à 18,4 % contre 13,3 % pour les banques. La diminution relative des dépôts à vue s'explique en fait par le dynamisme de la collecte de l'épargne liquide dont le taux annuel moyen de croissance sur la période 1955-1972 a été de l'ordre de 26,87 %.

L'étude de ces tendances selon des régions de programme présente un grand intérêt. Pourtant, compte tenu des statistiques disponibles, il est impossible d'apprécier la part des différentes ressources dans l'ensemble de la collecte. Les statistiques régionales donnent les encours des dépôts de fonds (4) et les souscriptions annuelles d'obligations.

Les dépôts de fonds

En 1964, les dépôts à vue dépassaient 90 % des dépôts de fonds dans la plupart des régions. Seules les régions Alsace et Lorraine avaient une proportion moindre d'environ 80 %. Or, au début de l'année 1974, la part relative n'est plus que d'environ 70 % dans la majeure partie des régions. Cette diminution s'est faite au bénéfice des comptes sur livrets.

Pourtant, l'encours du Crédit agricole garde une place substantielle dans l'encours des dépôts à vue bancaires. Généralement de 40 %, elle est toujours plus forte dans les régions rurales. Une explication serait que la clientèle des régions urbaines et industrielles recherche les produits originaux du Crédit agricole alors que pour les dépôts à vue, elle est plus habituée aux autres banques. Inversement, dans les régions agricoles, les exploitants utilisent beaucoup ce moyen de paiement, notamment pour le lait et pour les céréales.

Quant à la faible part du Crédit agricole dans les dépôts à vue bancaires de la Région parisienne (3 %), elle s'explique surtout par le fait que le reste du système bancaire inscrit à Paris beaucoup de dépôts de province.

Enfin, le cas de l'Alsace est original dans la mesure où, en 1973, plus de 50 % des dépôts correspondaient

à des comptes sur livrets. L'explication directe est la faiblesse des dépôts à vue : la part du Crédit agricole dans les dépôts à vue bancaires n'est que de l'ordre de 10 %. Cette originalité s'explique difficilement.

Les emprunts

Malgré des statistiques homogènes, il semble difficile de comparer les bons à cinq ans qui relèvent des liquidités, et les emprunts périodiques, ressources d'épargne à long terme. Cependant on constate une répartition largement parallèle des deux types d'emprunts. Ainsi, les régions collectant une grande part des bons à cinq ans (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Provence-Côte d'Azur-Corse), collectent beaucoup de titres d'emprunts périodiques :

	Part dans l'émission permanente	Part dans l'émission périodique
Rhône-Alpes	10,3 %	6,8 %
Provence- Côte d'Azur- Corse	10 %	5,8 %
Midi-Pyrénées . . .	8,7 %	7,8 %
Total des trois régions	29 %	20,4 %

L'hypothèse se vérifie dans le cas inverse.

L'importance de la collecte dans le Sud de la France peut s'expliquer par plusieurs facteurs parmi lesquels la tradition de placer au Crédit agricole, l'importance des petits propriétaires-exploitants et également le dynamisme des Caisses régionales.

L'étude de la structure des ressources montre donc l'évolution vers l'épargne liquide et confirme que le Crédit agricole devient « un établissement comme les autres ». L'étude régionale précise que la tendance est générale.

Au niveau des emplois, l'étude régionale montre également une évolution très nette.

Evolution vers les prêts à moyen terme

La distinction du Crédit agricole entre court, moyen et long terme ne correspond pas à la distinction habituellement retenue en France. Elle correspond plutôt à la destination des prêts.

Les prêts à court terme ont une durée qui peut atteindre trois ans. Leur objet est d'une part le financement de la récolte, et d'autre part le financement de la production en attendant la vente. La part relative des prêts à court terme dans l'encours général des prêts accordés par le Crédit agricole a diminué : entre 1960 et 1972, elle est passée de 33 à 24 %. Les prêts

(4) L'émission permanente de bons à cinq ans qui font partie des liquidités est donnée en souscription nette et non en encours ; aussi, l'étude régionale de la structure des liquidités est impossible.

à moyen terme (jusqu'à quinze ans) servent surtout à financer les investissements mobiliers et immobiliers des agriculteurs. La part relative de ce type de prêts est passée de 39 à 59 % ; cette croissance nette s'explique par la volonté toujours plus grande des agriculteurs de moderniser leurs exploitations. L'évolution est largement encouragée par les pouvoirs publics.

Enfin, les prêts à long terme sont en majorité des prêts fonciers. Leur part a régressé de 28 à 17 %.

L'étude des nuances régionales présente beaucoup d'intérêt. Entre 1964 et 1973, l'augmentation absolue et relative des prêts à moyen terme est générale, reflétant l'évolution globale du Crédit agricole.

Dans la plupart des cas, cette augmentation relative de l'encours des prêts à moyen terme s'est faite par une diminution relative de l'encours à court terme et à long terme.

Pourtant, pour un certain nombre de Caisses, l'augmentation du moyen terme ne s'est faite que par une diminution des prêts à long terme, le court terme continuant à progresser : les régions concernées, à l'exception de l'Alsace et d'une partie de la région Rhône-

Alpes, sont des zones où l'agriculture est encore peu compétitive (Limousin, Auvergne, Franche-Comté, Bretagne, Aquitaine et Midi-Pyrénées). Actuellement les agriculteurs de ces régions où la terre ne manque pas, ont surtout besoin de s'équiper ou de financer la production agricole.

Dans une seule région, le Languedoc-Roussillon, les prêts à long terme connaissent une augmentation relative. Traditionnellement, le Languedoc, du fait de la monoculture de la vigne, avait besoin de prêts à court terme pour financer le stockage : en 1960, cet encours égalait l'encours à moyen terme. Cette région en pleine restructuration économique, a peut-être davantage besoin de prêts à moyen et long terme. En 1964, les structures régionales de prêts étaient très différentes : la part des prêts à court terme, de l'ordre de 10 % dans le Limousin, atteignait 53 % dans la Région parisienne. Les structures actuelles sont plus homogènes : la part du court terme varie entre 12 et 35 %, la part du moyen terme entre 52 et 69 %, la part du long terme entre 6 et 26 %. Certes, chaque région garde une spécificité en fonction des structures foncières, du type d'agriculture pratiqué, des spéculations.

CONCLUSIONS

Notre approche avec toutes ses imperfections a permis de dégager un certain nombre de faits. Les permanences sont nettes : engagement traditionnel en milieu rural tant au plan des emplois qu'au plan des ressources. La croissance n'a pas été exempte de bouleversements : la collecte s'étend au milieu urbain ; des déplacements géographiques sont visibles. L'étude révèle également la vivacité de la concurrence. D'ailleurs, les disparités régionales s'expliquent à la fois par des situations économiques spécifiques, par les politiques des Caisses et par la concurrence bancaire.

Malgré la prospérité nette jusqu'en 1973, le présent et l'avenir du Crédit agricole ne sont pas exempts de problèmes. La question essentielle est de savoir comment l'établissement traversera la période difficile que connaît actuellement l'économie française.

Les statistiques du début de l'année 1975 ont révélé une certaine permanence au niveau de la répartition interne : les écarts régionaux quant aux parts relatives varient entre — 0,4 % et + 0,4 %. En

revanche on constate une régression par rapport au système bancaire. Les taux de croissance des dépôts et des prêts avaient été supérieurs à ceux des banques en 1973. En 1974, la situation s'est complètement renversée : la croissance des dépôts du système bancaire peut être estimée à 18,6 % contre 17,1 % pour le Crédit agricole ; au niveau des prêts, les taux respectifs s'élèvent à 15,9 % et 13,5 %. Il faut remonter quatre ans en arrière pour trouver une telle situation. La réforme de 1971 avait profité largement à l'établissement. Ces taux sont également très faibles par rapport aux taux moyens annuels calculés sur la période 1950-1973 : le taux moyen de croissance des dépôts s'élevait à 19,8 % et celui des prêts à 19,6 %. S'agit-il d'un phénomène conjoncturel, ou d'un fait structurel lié à l'harmonisation du statut et à la concurrence bancaire ? La phase d'investissements qu'a connue l'agriculture française ces dernières années est générale, même si en montant absolu les écarts se creusent.

SOURCES :

- Situation financière des régions. Opérations des guichets bancaires (publication de la Banque de France).
- Statistiques et indicateurs des régions françaises (INSEE-DATAR).
- Statistiques régionales du Crédit Agricole (fournies par l'organisme).